

LA DEPERDITION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL AU MALI : CAS DES FILLES DES ECOLES DU SECOND CYCLE PUBLIC DU CERCLE DE KANGABA, REGION DE KOULIKORO

Ahmed Ag RAÏMA

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Unité Universitaire à Bamako (UUBa)

agraimaahmed@gmail.com

RESUME

Au Mali, la gente féminine se heurte à des difficultés de divers ordres. Une grande disparité existe entre les deux sexes dans la poursuite des études tant au fondamental 1 et 2 qu'au secondaire voire dans les établissements d'enseignement supérieur. La déperdition scolaire des filles dans le cercle de Kangaba pourrait s'expliquer par trois raisons fondamentales : les pourcentages de redoublements sont encore élevés chez les filles ; la plupart des filles progressent difficilement une fois admises au DEF (Diplôme d'Etudes Fondamentales) et d'autres abandonnent volontairement les études. L'objectif de ce travail est de *contribuer à une meilleure connaissance de la déperdition scolaire des filles au Mali et dans les écoles du second cycle public de Kangaba*. La recherche documentaire et la recherche sur le terrain ont été menées afin d'aboutir à un résultat satisfaisant. Le questionnaire et le guide d'entretien ont été utilisés pour la collecte des données. Ces informations ont été soumises à une analyse quantitative et qualitative.

MOTS-CLÉS :

Déperdition scolaire, Echec scolaire, Exclusion, Redoublement et Scolarisation.

ABSTRACT:

In Mali, the female gender faces difficulties of various kinds. A great disparity exists between the two sexes in the pursuit of studies both at the fundamental 1 and 2 as well as at secondary level or even in higher education establishments. The dropout of girls in the Kangaba circle could be explained by three fundamental reasons: the percentages of repeaters are still high among girls; the majority of the girls progress with difficulty once admitted to the DEF (diploma of fundamental studies) and others voluntarily drop out of the studies. The objective of this work is to contribute to a better knowledge of the wastage of girls in Mali and in the schools of the second cycle of Kangaba. The documentary research and the field research were carried out in order to reach a satisfactory result. The questionnaire and the interview guide

were used for data collection. This information was subjected to a quantitative and qualitative analysis.

KEY WORDS:

Dropout School, School failure, Exclusion, Repetition and Schooling.

INTRODUCTION

L'éducation scolaire joue un rôle important dans le développement des sociétés et il serait utopique d'envisager un développement durable sans elle. De nos jours, l'éducation des femmes et des filles est devenue un objet de grands débats. Coombs (1989) souligne qu'il est désormais largement admis que l'éducation des filles conditionne tous les autres éléments dont dépend l'évolution d'une société : régulation des naissances, santé de la famille, hygiène personnelle, nutrition, réceptivité aux innovations et motivations des enfants au plan éducatif ; car ce sont elles, les futures mères et éducatrices de la famille. Alors, éduquer les filles revient à asseoir les bases du développement. En clair, l'éducation des filles constitue un moyen et un levier du développement des compétences pour amorcer le véritable développement en Afrique. C'est pour cette raison que conformément aux objectifs de la conférence de Jomtien en 1990, renforcée par le Forum Mondial sur l'Éducation tenu à Dakar au Sénégal en avril 2000 sur l'Éducation pour tous (EPT) ; l'éducation de base est devenue une des grandes priorités du développement et de fait, la problématique de la scolarisation et du maintien des filles à l'école est au cœur des grandes préoccupations des Etats.

En Afrique, environ 24 millions de filles en âge d'aller à l'école n'ont pas pu jouir de leur droit à l'éducation. Aussi, d'après le rapport mondial de suivi de l'EPT (2012), 51,9 % de filles ne sont encore scolarisées et 12,7 % sont en situation de déperdition scolaire.

Après son accession à l'indépendance le 22 Septembre 1960, le Mali nouveau, s'est trouvé confronté à plusieurs défis à relever surtout dans les domaines de l'économie, de l'instruction. Ainsi, dès 1962, le Mali indépendant procède à une des premières réformes du système scolaire que connaît le continent Africain. Cette réforme subit des modifications successivement en 1964 lors du premier séminaire national, en 1968 lors de la conférence des cadres, en 1978 lors du second séminaire National, en 1989 lors des Etats généraux de l'éducation et en 1991 lors du débat national sur l'éducation.

Mais force est de constater que malgré l'intensification des campagnes médiatiques, le problème de déperdition scolaire des jeunes filles persiste toujours en milieu

scolaire. Les causes sont pourtant connues. Elles résultent entre autres de la création anarchique et spontanée d'établissements scolaires avec un corps enseignant peu compétent, du laxisme de l'autorité scolaire et des pouvoirs publics face à cette faiblesse du système et du manque de responsabilité de certains parents d'élèves dans la conduite de l'enfant. L'environnement joue aussi un rôle important dans la vie scolaire des filles. Selon la CPS/MEN (2015), au Mali sur 10 filles, moins de 6 entrent en première année de l'enseignement fondamental et seulement 4 complètent le fondamental 1.

A Kangaba, Les filles abandonnent très tôt l'école pour des raisons qui sont entre autres la situation financière des parents, le mariage précoce, l'insuffisance d'enseignants qualifiés, l'influence de la tradition et de la religion qui consacrent les filles au foyer pour les travaux domestiques oubliant que celles-ci constituent la base de la classe sociale. A cela s'ajoute les sites aurifères. Les sites d'orpaillage sont à l'origine des abandons massifs des filles.

Pour lutter contre la déperdition scolaire des filles, des actions de sensibilisation méritent d'être menées auprès de tous les acteurs et intervenant dans le système éducatif dans le but de permettre aux filles de disposer d'assez de temps pour se consacrer à leurs études.

Ainsi, pour situer notre question de départ nous nous sommes demandé quels étaient les mobiles faisant obstruction au succès scolaire des élèves en général et des filles en particulier au deuxième cycle public de l'enseignement fondamental ? Quelles sont les conséquences de la déperdition scolaire des filles dans le cercle de Kangaba ? Quelles stratégies peut-on adopter pour résoudre le phénomène de la déperdition scolaire des filles dans le cercle de Kangaba ?

1. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Les données issues de cet article ont été collectées dans le cadre de notre thèse de doctorat entre 2017 et 2019. L'élaboration de ce travail est rendue possible grâce à la recherche documentaire et une enquête sur le terrain auprès d'un échantillon de 792 sujets. Sur les 792 sujets nous avons 280 élèves scolarisés, 45 filles exclues, 224 enseignants, 234 parents d'élèves et 9 Directeurs d'école. La technique de l'échantillonnage utilisée dans le cadre de cette étude s'appelle l'échantillonnage par choix raisonné.

Nous avons également utilisé deux instruments sur le terrain :

- le questionnaire adressé aux : parents d'élèves, élèves scolarisés, enseignants et filles exclues, nous a permis de recueillir des informations chiffrées ;

- le guide d'entretien élaboré à l'intention des directeurs d'école, a permis de collecter

et d'analyser les discours.

Pour des raisons éthiques, nous avons pris le soin de bien garder l'anonymat des enquêtés, en attribuant à chaque enquêté un numéro d'identification.

2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

Le cercle de Kangaba est une collectivité territoriale du Mali dans la région de Koulikoro.

Comme tous les cercles du Mali, les limites du cercle de Kangaba ont été fixées par l'administration territoriale. Situé dans la partie Sud-Ouest de la région de Koulikoro dont il dépend administrativement, le cercle de Kangaba est limité : au Nord par le cercle de Kati et Kita ; au Sud par le cercle de Yanfolila ; à l'Est par le cercle de Kati ; à l'Ouest par la préfecture de Siguri en République de Guinée.

La circonscription administrative du cercle de Kangaba a été créée par la loi n°61/AN-RM du 11 mars 1961. Elle fut érigée en collectivité décentralisée par la loi n°99-035 du 10 août 1999.

Il est composé de neuf (09) communes, dont huit (8) rurales : Minidian, Balan-Bakama, Benkadi, Kaniogo, Maramandougou, Naréna, Nougua et Séléfougou et une (1) commune urbaine (Karan). Il compte 58 villages repartis en deux (2) ex-arrondissements (Naréna et Kangaba central). Les communes de Minidian et de Kaniogo regorgent le plus grand nombre de villages avec 11 entités, alors que celle de Karan ne compte qu'une (1) seule localité.

3. LES OBSTACLES A L'ACCES ET A LA RETENTION DES FILLES A L'ECOLE

Les facteurs qui influencent l'accès et la rétention des filles à l'école sont complexes et dynamiques.

3.1. Les obstacles d'ordre institutionnel : la famille et le système scolaire

Les obstacles à l'éducation des filles peuvent résulter de la famille et de l'école elle-même, ces deux institutions étant les plus importantes dans la socialisation de l'individu. Bien que l'école puisse apporter une contribution significative pour assurer aux enfants une égalité de chances dans l'acquisition du savoir, l'attitude des parents et les conditions de vie en famille sont des facteurs importants.

3.1.1. La famille

Il ne fait pas de doute que l'éducation de la fille dans le contexte familial fournit, de manière informelle, un cadre d'acquisition d'aptitudes élémentaires de survie liées à la division sexuelle des tâches selon les normes en vigueur dans la subculture à

laquelle elle appartient. Les comportements et les croyances s'entendent ici comme des normes sociales acceptées. Les comportements les plus appropriés sont ce qui soumettent l'individu à la décision morale.

Mali, dans l'éducation des filles en milieu traditionnel Tamacheq, on insiste plus sur le côté moral que pratique. Cette éducation traditionnelle Tamacheq est plus sévère à l'égard des filles que les garçons. Les filles issues des familles nobles sont obligées d'acquérir des bonnes habitudes dignes de leur rang social. Leur éducation est basée sur la stratification de la population. Par exemple les filles nobles ne sont pas entraînées pour l'exercice des travaux manuels tandis que les petites filles des affranchis (esclaves) et forgeronnes sont entraînées dès leur jeune âge aux travaux manuels. Mais c'est surtout à l'âge de 3 à 6 ans que l'éducation des filles se différencie clairement de celle des garçons. La mère utilise une éducation sévère pour modeler sa fille à sa manière. C'est la raison pour laquelle nous avons l'habitude d'entendre les sages du milieu dire « *telle mère, telle fille* ». C'est également la raison pour laquelle on cherche à épouser une fille dont la mère est réputée pour ses qualités morales, physiques et intellectuelles. La fille noble en milieu Tamacheq ne doit parler ni rire fort quand elle est en groupe. (Raïma, 2005 : 24).

En fait, les filles sont préparées à remplir leur rôle dans la société, en tant qu'épouses, mères et nourricières. Elles sont censées être obéissantes, respectueuses et responsables. La socialisation des filles met davantage l'accent sur la dépendance que sur la réussite scolaire, alors que celle des garçons est orientée vers l'affirmation de soi, c'est-à-dire la réussite personnelle et l'autonomie. Cette discrimination dans la *socialisation des filles entraîne des restrictions dans les attitudes requises pour l'éducation formelle.*

3.1.2. Le système scolaire

Le système scolaire a tendance à défavoriser les filles et à favoriser ainsi les garçons. Le curriculum est sans rapport avec les besoins spécifiques de la fille. C'est le reflet de l'attitude de la société envers les filles. Parce que la petite fille à travers le processus de socialisation dans la famille n'a peut-être pas développé l'estime de soi-même que requiert le travail à l'école, elle reste passive. En classe, les garçons ont tendance à donner plus de satisfaction grâce à leur potentiel de créativité dans la discussion, l'éducation dans le cadre familial leur ayant déjà permis d'être dynamiques et confiants en eux-mêmes. Il est clair que la discrimination dont souffrent

les femmes a pour point de départ le cadre familial, durant la tendre enfance. De manière consciente ou inconsciente, les enseignants véhiculent des préjugés sur le genre. Dans leurs relations avec les élèves, ils n'adoptent pas la même attitude vis-à-vis des garçons et des filles. Cette façon de procéder décourage les filles ou freine leurs performances. Il convient également de ne pas occulter le contenu de certains manuels qui donnent une image négative des femmes et des filles, ou qui prônent la supériorité de l'homme généralement, dans les contes issus des livres de lecture ou d'histoire, les héros sont des hommes (RDF-colloque, 2015).

Les violences de genre en milieu scolaire sont très répandues et constituent un autre facteur très important de la déscolarisation des filles en Afrique. Ces violences subies à l'école, sur le chemin ou aux abords de l'école, mettent en jeu des dimensions multiples : économique (cas du sexe transactionnel entre élèves et enseignantes), socioculturelle (tabou sur la sexualité, absence d'éducation à la sexualité, relations de genre inégalitaires) et sanitaire (peu ou pas de sanitaires adaptés) (Ministère des Affaires étrangères et européennes et Genre en Action, 2012). **3.2. Obstacles éthiques et religieux**

La morale joue un rôle important durant les premières années de la croissance et constitue le soubassement d'une personnalité saine. Certains parents préfèrent ne pas envoyer leurs filles à l'école tout simplement parce qu'ils ne veulent pas qu'elles y succombent aux fléaux d'une société corrompue et décadente. La femme malienne a la lourde charge de préserver et de transmettre nos valeurs culturelles et notre identité. Par conséquent, son esprit ne doit donc pas être pollué par l'éducation occidentale (Diallo, 2011).

Les conceptions religieuses des parents peuvent constituer un obstacle à l'éducation des filles. L'éducation occidentale, avec son exhibitionnisme exacerbé et son système de valeurs agressif, est considérée comme incompatible avec les principes de l'Islam. Après tout, selon l'Islam, les choses terrestres sont éphémères et, par conséquent, sans importance dans l'édification de l'homme. Si l'on peut permettre aux garçons le luxe de se soumettre à l'éducation occidentale, les filles, quant à elles, doivent être protégées de ses conséquences néfastes car, elles sont censées, en tant que futures mères, rester vierges jusqu'au moment du mariage et être relativement jeunes pour jouer leur rôle de gardiennes des valeurs culturelles de la famille et, par conséquent, de tout le clan, voire de toute l'ethnie.

3.3. Les attitudes sexistes dans la société

Bon nombre des préoccupations et des contraintes dans l'éducation des filles sont enracinées dans les inégalités entre sexes profondément ancrées. Les conceptions ancrées concernant les rôles des filles comme dispensatrices de soins, mères, épouses et ménagères influent sur les perceptions de la valeur de l'éducation des filles et les choix de vie et de carrière qui leur sont disponibles (PlanWARO,2012).

Le changement de ces attitudes et comportements est l'un des plus grands défis de l'éducation des filles et également l'un des plus complexes à aborder. Au Mali 48% des parents interrogés ont déclaré qu'ils allaient maintenir leurs fils à l'école plutôt que leurs filles s'ils sont obligés de faire un choix, contre seulement 28% qui ont opté pour leurs filles. Dans la région Ashanti du Ghana, 50% ont opté pour laisser leurs fils à l'école, contre seulement 10% pour les filles (PlanWARO dans Rapport Afrique,2012 : 26).

Les attitudes des deux parents et des enfants jouent un rôle important pour déterminer si, et pour combien de temps, les filles vont aller à l'école. Souvent, ces attitudes entravent activement l'éducation des filles plutôt que de la soutenir.

3.4. Les coûts de l'éducation scolaire

*De nombreux pays à travers l'Afrique (dont le Mali) ont des politiques nationales déclarant que l'éducation primaire est gratuite. La réalité pour les enfants et leurs parents est, toutefois, très différente. Bien que les frais de scolarité officiels aient été supprimés, de nombreuses écoles continuent à **facturer des frais tels que les frais d'inscription** ou d'examen. Tout ceci ajouté aux coûts des uniformes, des livres, du transport, des fournitures et d'autres 'coûts cachés' de l'éducation (comme exemple : les cours privés), fait que la scolarisation des enfants reste un investissement financier important pour les familles. Ces coûts augmentent encore au niveau du secondaire où ils sont souvent 3 à 5 fois plus élevés qu'au primaire (GCE/RESULTS, 2011 cité dans Rapport Afrique,2012 : 27).*

3.5. Les rapports sexuels de nature transactionnelle

Il est difficile d'évaluer précisément combien d'enfants sont impliqués dans des relations sexuelles de nature transactionnelle, l'échange de services sexuels contre de l'argent et des cadeaux. Toutefois les enquêtes de Plan corroborent les données, d'autres études indiquant que c'est une pratique répandue et communément admise parmi les filles en âge d'être scolarisées et, dans une moindre mesure, les garçons (Luke, N., 2002 ; Wamoyi, J., Wight, D. et al, 2010 cités dans Rapport Afrique,2012 : 28).

En Ouganda, 70% des filles et 33% des garçons qui ont déclaré qu'ils étaient sexuellement actifs, ont déclaré avoir reçu des cadeaux ou de l'argent en échange de faveurs sexuelles, et au Mali ces chiffres atteignent 78% et 64% respectivement (Plan WARO, 2012 :28).

Dans la grande majorité des cas, il existe un déséquilibre important du pouvoir entre les filles et les hommes ou les garçons avec lesquels elles ont ces rapports, et le risque de contracter le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles est élevé. Les grossesses précoces et pas avec des rapports sexuels consentants, en sont

également une conséquence fréquemment citée, lesquelles, ajoutées aux risques pour la santé tant de la mère que de l'enfant, sont fortement liées à l'abandon scolaire des filles dans de nombreux pays (Plan WARO,2012 et Plan RESA ,2012).

3.6. Les grossesses précoces

Les grossesses précoces sont courantes en Afrique subsaharienne, avec plus de 50% des filles et des jeunes femmes devenant mères avant l'âge de 20 ans. Des études ont montré qu'un certain nombre de facteurs rendent les filles des écoles primaires et secondaires vulnérables aux grossesses précoces, notamment la pauvreté, le manque d'accès aux services et informations sur la santé sexuelle et reproductive, la prévalence de la violence sexuelle et du sexe transactionnel, les faibles niveaux d'éducation, et le mariage des enfants (Plan WARO, 2012).

Pour la grande majorité des écolières, la grossesse signifie la fin de leurs chances, déjà minces, d'éducation scolaire.

3.7. Obstacles socio-culturels

Les pesanteurs socioculturelles sont toujours vivaces notamment en milieu rural. La tradition et certaines mentalités placent toujours la femme au second rang : les filles doivent être au foyer et la tradition veut que la fille soit initiée très tôt à son rôle de ménagère. Pour certains, «la femme devrait rester à la maison, s'occuper du ménage et procréer».

Après tout, on considère les filles comme étant douées de qualités passives (Koestenbaun, 1968 cité par Diallo, 2001).

Un autre obstacle réside dans le fait que les mères pensent que les filles doivent les aider dans les travaux des champs, les activités commerciales dans le secteur informel, dans la surveillance des plus jeunes et autres travaux ménagers. S'y ajoute le fait que l'on pense que pour jouer son rôle de mère et d'épouse, la jeune fille n'a pas besoin d'éducation formelle. Celle-ci étant considérée comme une perte de temps et d'argent, les parents ne sentent pas la nécessité de les envoyer à l'école (Diallo, 2001).

3.8. Le mariage des enfants

Le mariage des enfants est souvent à la fois une cause et une conséquence de la grossesse précoce. Il est très répandu dans de nombreuses régions d'Afrique avec 60% des filles qui sont mariées avant l'âge de 18 ans au Niger, au Tchad et au Mali (UNICEF, 2005). Cela se reflète également dans les cadres juridiques de certains pays, comme le Bénin et le Mali où l'âge minimum de mariage pour les filles est de 15 ans (mais 18 pour les garçons) (Plan WARO,2012).

Pourtant la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant dans son article 21 stipule que : « *Les mariages d'enfants et la promesse de jeunes filles et garçons en mariage sont interdits et des mesures effectives, y compris des lois, sont prises pour spécifier que l'âge minimal requis pour le mariage est de 18 ans et pour rendre obligatoire l'enregistrement de tous les mariages dans un registre officiel* » (Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant,1999 citée dans Rapport Afrique,2012 : 32).

3.9. Les Contraintes géographiques

La dimension géographique reste une dimension importante à considérer dans la réduction des inégalités de scolarisation. Le fait est que les services éducatifs sont en général offerts d'abord dans les grandes villes (caractérisées par une demande élevée et des pouvoirs de pressions plus forts), avant de s'étendre aux petites villes et aux zones rurales (ces zones combinent souvent une faible demande pour les services éducatifs et un pouvoir de pression faible pour rendre l'offre de services disponibles). Dans le contexte particulier du Mali, le niveau de décentralisation relativement avancé devrait en principe favoriser la fourniture des services éducatifs dans tous les milieux conformément aux besoins des populations, et contribuer ainsi à la réduction des inégalités géographiques dans l'accès à l'éducation (RESEN,2016). L'isolement géographique de bon nombre de communautés et leur éloignement des centres d'éducation formelle créent de sérieux problèmes de scolarisation. La question de la distance est particulièrement préoccupante pour les filles en raison des considérations de sécurité et de sûreté sur ces trajets. C'est pourquoi les parents préfèrent ne pas y envoyer leurs filles, pour des raisons de sécurité. La configuration des écoles elle-même peut avoir une incidence sur la scolarisation : manque d'espace dans les salles de classe et de matériel didactique, effectifs pléthoriques, etc. Lorsqu'il n'y a pas assez d'espace, les garçons sont recrutés en priorité.

A Kangaba, les parents ont noté que la vulnérabilité des filles à la violence et aux abus sexuels pendant le voyage a été un facteur clé de l'abandon de l'école par leurs filles. Les parents ont également souligné les risques d'exploitation sexuelle et de violence auxquels les filles font face en vivant seules dans les villes (Plan RESA ,2012).

4. RESULTATS DE L'ETUDE

Après la collecte du questionnaire et du guide d'entretien, nous avons procédé à un dépouillement des résultats que nous avons analysé et puis interprété. Nous avons observé des résultats importants qui nous ont permis de vérifier les hypothèses. L'analyse des résultats nous révèle que : 88,46% des parents d'élèves, 86,16% des enseignants, 85,71% des élèves scolarisés et 84,44% des filles exclues évoquent que : les travaux domestiques, le mariage précoce, l'analphabétisme des parents, les sites

d'orpillage et l'insuffisance d'enseignants qualifiés sont les causes de la déperdition scolaire des filles à Kangaba (voir les tableaux 31, 39, 54 et 61).

Par rapport aux conséquences de la déperdition scolaire des filles : 87,17% des parents d'élèves, 87,50% des enseignants et 91,11% des filles exclues disent que : la prostitution dans les sites d'orpillage, la délinquance juvénile et l'exode rural sont les conséquences de la déperdition scolaire des filles dans les écoles du second cycle public de Kangaba (voir les tableaux 33, 45 et 62).

Quant aux solutions envisageables pour remédier au phénomène de la déperdition scolaire des filles: 92,30% des parents d'élèves, 87,94% des enseignants, 85,71% des élèves scolarisés et 86,66% des filles exclues affirment que : la sensibilisation des parents sur l'importance du maintien des filles à l'école, la formation initiale et continue des enseignants, les cours de remédiation organisés volontairement par des enseignants sont les solutions pour lutter contre la déperdition scolaire des filles à Kangaba (voir les tableaux 35, 46, 56 et 63).

Ainsi, nous pouvons dire que nos hypothèses sont confirmées et nos objectifs visés ont été atteints.

5. DISCUSSION DES RESULTATS

A la lumière des résultats obtenus sur le terrain par rapport au thème intitulé « La déperdition scolaire dans l'enseignement fondamental au Mali : cas des filles des écoles du second cycle public du cercle de Kangaba, région de Koulikoro », nous pouvons dire que toutes nos hypothèses de la recherche ont été vérifiées et confirmées. Les résultats obtenus montrent que plusieurs causes contribuent à la déperdition scolaire des filles notamment les travaux domestiques, l'analphabétisme des parents, le mariage précoce, les sites d'orpillage et l'insuffisance d'enseignants qualifiés. Dans notre étude, nous avons noté que les travaux domestiques sont à l'origine de la déperdition scolaire des filles. Nos résultats vont dans le même sens que ceux de *Chernichov*, (1985), *Marcoux* (1995), *Wakam* (2003) et *Diallo* (2009), qui montrent que les activités domestiques entravent le plus souvent le "cursus scolaire" des jeunes filles en réduisant le temps à consacrer aux activités scolaires.

En effet, « les filles accomplissent plus de travaux ménagers que les garçons, elles font la cuisine, le ménage elles sont à la recherche de l'eau et du bois et s'occupent de leurs petits frères et sœurs. Entre 10 et 15 ans. Les filles travaillent de 8 à 10 heures par jour, chez elles et à l'extérieur » (Banque Mondiale, 1995, pp. 32-33).

Ces résultats sont identiques à ceux qui découlent des études du rapport de l'OIT (2006) qui révèlent que 71% des enfants de 5 à 14 ans ont effectué un travail domestique pour moins de quatre (4) heures, alors que 17% l'ont effectué pour plus de quatre (4) heures. Les filles sont plus concernées par le travail (faire la cuisine,

aller au marché, faire la vaisselle, faire le linge, puiser de l'eau, garder les enfants, etc.) que les garçons.

La présente étude a également révélé que l'analphabétisme des parents a donc un effet significatif sur la déperdition scolaire des filles. Ce résultat corrobore l'étude d'Eisemon, Schwille et Prouty (1989) qui stipule qu'au Burundi, le niveau d'instruction du père était corrélé à la réussite des élèves. A l'inverse, ce résultat ne corrobore pas la plupart des études menées dans les pays en voie de développement, en l'occurrence celle de Jarousse et Mingat (1992) citée par Lemrabott (2003) menée au Togo. Ces auteurs n'ont trouvé aucune différence de performance des élèves entre les enfants des cadres (les instruits) et ceux des agriculteurs (illettrés). De même, Marphy (1973) cité par Heyneman (1989) a constaté qu'au Zimbabwe, les enfants issus des familles modestes réussissaient mieux que les enfants issus de « bonnes » familles.

En revanche, nos résultats corroborent l'étude d'Ouédraogo (1989) menée au Burkina Faso et celle de Diambomba et al. (1996) menée au Congo. Ces études stipulent que le niveau d'instruction de la mère semble être bénéfique aux performances scolaires des élèves.

Au sujet de l'influence du niveau d'instruction des parents sur les performances scolaire de l'enfant, nos résultats semblent éloignés des conclusions issues de beaucoup d'études menées dans les pays en développement. Ces dernières stipulent que les facteurs de l'environnement familial influencent peu les performances scolaires. Plutôt, il ressort que les résultats de la présente étude se rapprochent davantage des conclusions issues des recherches menées dans les pays développés.

Aujourd'hui, les mentalités ont évolué, beaucoup de personnes, en particulier celles qui ont bénéficié de l'éducation scolaire investissent davantage dans l'éducation de leurs enfants. Elles sont conscientes des avantages générés par l'instruction. En outre, les parents de niveau d'instruction élevé auraient plus tendance à motiver leurs enfants à atteindre au moins le niveau qu'eux-mêmes ont atteint, sinon plus (Langevin, 1992).

Selon les résultats de notre enquête, le mariage précoce empêche (voir tableau 53) les filles à poursuivre leurs études. Il constitue un handicap pour les filles et les empêche à poursuivre leurs études. Nos résultats vont dans le même sens que ceux des études de Walker et al. (2013) et le Rapport plan (2012), qui indiquent que le mariage des enfants a des répercussions importantes sur l'éducation des filles. Ils retrouvent, qu'il est à l'origine de l'interruption de la scolarisation, qui est très souvent liée à d'autres facteurs comme de mauvais résultats scolaires, des notes médiocres, des redoublements, la qualité inadéquate de l'enseignement et un environnement scolaire non sécuritaire.

Dans notre étude, nous avons noté que les sites d'orpaillage sont la principale cause (voir tableau 25) qui empêche les filles à fréquenter l'école. Nos résultats rejoignent ceux de l'OIT (2006) et le Dispositif National d'Evaluation (DNE) (2015), qui retrouvent que l'orpaillage tel qu'il s'est développé ces dernières années induit des effets particulièrement négatifs sur le système éducatif : déscolarisation, mauvaise fréquentation de l'école, aggravation des échecs scolaires impactant négativement sur le maintien et l'achèvement à l'heure où des objectifs ambitieux en termes d'élargissement de l'accès et d'amélioration de la qualité sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Les résultats de la présente recherche indiquent que l'insuffisance d'enseignants qualifiés (voir tableau 61) est une cause moins importante de la déperdition scolaire des filles. Nos résultats sont analogues à ceux obtenus par une étude réalisée au Cameroun, qui montre que seulement 54% des enseignants du primaire et 37% des enseignants du secondaire sont qualifiés (Cameroun, 2001 c). Cet aspect de la réalité éducative a également été relevé par la Commission Nationale pour l'UNESCO du Cameroun de 1991. Cette dernière soutient que l'insuffisance du niveau de qualifications des enseignants et leur formation (qui ne répond pas toujours aux normes requises) participent à l'accroissement des déperditions scolaires (Cameroun, 1992).

Cette présente étude révèle aussi que la déperdition scolaire des filles a des graves conséquences telles que la prostitution des filles dans les sites d'orpaillage, la délinquance juvénile et l'exode rural. Les résultats obtenus dans les tableaux 33 et 45, indiquent que la prostitution des filles et la délinquance juvénile représentent un obstacle à l'épanouissement intellectuel, moral et social des jeunes filles. Nos résultats corroborent ceux de Sawadogo (2011) au Burkina Faso, qui retrouve que la saleté attirant l'or selon les orpailleurs, certains ont des rapports intimes avec les filles dans les puits d'orpaillage contre d'importantes sommes d'argent.

En ce qui concerne le phénomène de l'exode rural, nous avons noté que les filles exclues du second cycle public vont vers les grandes villes comme Bamako (voir tableau 63), Conakry (en Guinée) à la recherche du bien-être. Nos résultats rejoignent ceux de Diallo (2001), qui indique que l'exode rural des filles est encouragé par les parents en vue de chercher du travail salarié qui leur permet de préparer le trousseau de mariage. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Asomaning et al. (1994) au Ghana ; Diallo (1996) au Mali ; Mynti (1978) et Youssef (1976) au Yemen.

La présente étude a également révélé que pour diminuer progressivement, la déperdition scolaire des filles, il faut entre autres la sensibilisation des parents sur l'importance du maintien des filles à l'école, la formation initiale et continue

des enseignants et les cours de remédiation organisés volontairement par des enseignants. Nos résultats vont dans le même sens que ceux de Sandford (1987) qui montre que le soutien et l'encouragement des parents crée un climat de partage des responsabilités dans l'apprentissage des élèves. Ensuite, Mingal et Suchaut (2000) soulignent que le niveau de qualification d'un enseignant se mesure à travers sa formation générale initiale, sa formation et son expérience professionnelles, et par ses aptitudes pédagogiques.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, il y a lieu de noter que plusieurs causes contribuent à la déperdition scolaire des filles notamment le mariage précoce, les travaux domestiques, l'analphabétisme des parents, les sites d'orpaillage et l'insuffisance d'enseignants qualifiés. Les contraintes auxquelles les filles font face dans leur scolarité sont essentiellement dues à la pauvreté, aux distances, aux normes sociales, aux coutumes qui leur sont préjudiciables. Au Mali, la pauvreté et l'analphabétisme qui sévissent dans les ménages obligent certains parents d'élèves à entretenir des pratiques qui réduisent le plus souvent les opportunités des filles à être efficaces et de se maintenir dans le système éducatif. Pourtant, la Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant en son article 21 stipule que « *Les Etats...prennent toutes les mesures appropriées pour abolir les coutumes et pratiques négatives, culturelles et sociales qui sont au détriment du Bien-Etre, de la dignité, de la croissance et du développement normal de l'enfant, en particulier...les coutumes et pratiques qui constituent une discrimination à l'égard de certains enfants, pour des raisons de sexe ou autres raisons* »¹.

En somme, la préférence des filles dans les travaux domestiques trouve ses explications dans les représentations sexospécifiques que les parents ont vis-à-vis des enfants.

Malgré l'évolution progressive des mentalités, le jeune garçon mieux loti est « prédestiné » à réaliser des études afin, plus tard, de pouvoir subvenir aux besoins financier de sa propre famille et de sa famille paternelle comme si la jeune fille était incapable de secourir ses parents et son époux au quotidien. Ce rôle que la société lui attribue injustement et qui mérite d'être revu est constitué de nombreuses facettes qui confinent la fille et la femme à des rôles de dispensatrices de soins, de mères, d'épouses et de ménagères devant être dépassées pour permettre à cette couche de la société de jouer sa partition au développement.

1 Charte Africaine des Droits et du Bien-Etre de l'Enfant, 1999, p 14.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AVANZINI G. (1997), *L'échec scolaire*. Paris : Édition du Centurion.

BAUDELLOT, C. et ESTABLET, R. (1992), *Allez les Filles*. Paris : Seuil.

BEAUCHESNE, L. (1991), *Les abandons aux secondaires : Profil socio-démographique*. Québec : Ministère de l'Éducation, Direction générale de la recherche et du développement.

BEAUD, M. (2003). *L'art de la thèse*, Paris : Ed. La Découverte.

BELLO, M., B.I. WEFU et Z.P. WEGORE. (1993), *La scolarisation des filles au Tchad. Document technique préparé à l'éducation des filles au Sahel*. Dakar, Sénégal.

BINGUIMALE, E. (1992), *Les déperditions scolaires féminines à Bangui (Centrafrique), mémoire de Maîtrise en sociologie*, Université de Yaoundé.

BILLAMY, C. (1999), *La situation des enfants dans le monde*. New York: UNICEF.

BOUCHARD, P. et J. C. ST-AMANT. (1994). *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*. Québec. Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), 1 (1).

BOUCHARD, P. et J.C. ST-AMANT. (1996), *Garçons et filles, stéréotypes et réussite scolaire*. Montréal : Editions du Remue-ménage.

BRUNSWIC, E. (1994), *Réussir l'école, réussir à l'école. Stratégie de réussite à l'école fondamentale*. Paris : Éditions UNESCO.

CAROL, B. (1995), *Les fillettes d'aujourd'hui sont les femmes de demain, Éducation des filles: la clé du développement*. New York : UNICEF.

CHARLOTTE. (2014), *Les freins institutionnels et politiques affectant la*

scolarisation des filles. UNICEF : Mali.

CONVERS, J.-P. (1975), *Barrières sociales et sélection scolaire*. Genève : Université de Lausanne. Thèse de doctorat.

COMPAORE, N.D. FELIX. (2010), *Les causes du redoublement et des déperditions scolaires au Burkina Faso*, in ACID News, N°005, Mars-Avril 2010, p.8-9, Ouagadougou.

KI-ZERBO, J. -(1990), *Éduquer ou périr*. Paris : UNICEF-L'Harmattan.

KYEDREBEOGO, R. (2004), *Les causes socioculturelles de la déperdition scolaire chez les filles au Burkina Faso : Cas de la province du Kadiogo*, Koudougou, ENSK.

OSTERRIETH, P. (1967), *L'enfant et la famille*. Paris : Edition du scarabée.

PARENT, G. et PAQUIN, A. (1994). *Enquête auprès de décrocheurs sur les raisons de leur abandon scolaire*. *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 20, no 4, pp. 697-705.

SMITH –SREEN, P. (1998), *Les causes de la déscolarisation des filles et les aspirations socio-professionnelles des filles déscolarisées au Gabon*. Libreville : UNICEF.

TCHEGO, J.-M. (1981), *Les déperditions scolaires dans l'enseignement primaire : une méthode de recherche de leurs causes. Le cas du Cameroun*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris 1, Sorbonne.

WAIDA, M. B., NJOCK, B. (1970), *L'éducation de la fille dans la société traditionnelle Bassa*, thèse, Paris, Sorbonne.